

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MAI 2023

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le ...01...06...2023
Mis en ligne le 01...06...2023

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures trente minutes, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents : DUFLEIT Anthony, LE GRAND Mickaël, BOCQUILLON Maud, COUGARD Christelle, PERON Matthieu.

Procuration(s) : DUFLEIT Anthony à BOURLÈS Christophe, BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, COUGARD Christelle à LE FUR Françoise, PERON Matthieu à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS DU 23 MAI 2023

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N°2023/23/05/01	Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – Approbation de la convention – Programme Petites Villes de Demain	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2023/23/05/02	Association Kerbiquet – Demande de subvention	Approuvée avec 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »

Le 23 mai 2023
Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



Le 23 mai 2023,
La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.